

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20250715

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-et-un juillet à 19h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Saint Calais en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, CHABILLANT Jean-Luc, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHE-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, DAVID Isabelle, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires.
15 juillet 2025	
Date d'affichage	
15 juillet 2025	
Nombre de conseillers	

En exercice : 42

Présents : 28

Votants : 34

Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe
Mme BRIGANT Nicole donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora
M. LEBERT Philippe donne pouvoir à M. BORDEAU Christian
M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à M. LABURTHE-TOLRA Benjamin
Mme MENU Catherine donne pouvoir à GUIBERT Cédric
M. MERCIER Marc donne pouvoir à M. GUIBERT Aris
Mme GAUTIER Cindy
Mme RENARD Candy
M. CHÉRON Michel
M. FOUCAULT Yves
M. JAMOIS Xavier
M. MASSÉ Nicolas
M. PARIS Hubert
M. POTTIER Louis

Monsieur GAUTHIER Renaud est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

VOIRIE

Programme de travaux 2025 (bon de commande)

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment sa compétence « création ou aménagement, entretien de la voirie »,

Vu la délibération définissant l'intérêt communautaire,

Vu l'accord-cadre de travaux signé avec l'entreprise COLAS relatif à la réalisation des travaux et l'entretien des voiries communautaires (programmes 2025 2026 2027 2028),

Vu les conclusions présentées par la commission Voirie réunie les 21 mai 2025, 26 juin 2025 et 21 juillet 2025,

Monsieur le Président présente le programme des travaux pour l'année 2025 d'un montant de 380 963,75 € HT répartis comme suit :

Voiries communautaires sur le territoire des communes	Montant € HT
BERFAY	7 667,00 €
CONFLANS SUR ANILLE	73 504,80 €
DOLLON	36 170,20 €
LAVARE	61 708,00 €
MONTAILLE	66 063,00 €
RAHAY	8 982,35 €
SEMUR-EN-VALLON	37 101,00 €
VALENNES	52 703,80 €
VIBRAYE	37 039,60 €
TOTAL	380 939,75 €

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité, par 32 voix POUR et 2 ABSTENTIONS **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le bon de commande relatif au programme de travaux de voirie 2025, tel qu'exposé ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 21 juillet 2025

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Renaud GAUTHIER



Michel LEROY

